

PUBLIC...

Ce module s'adresse aux élus du CSE ou de la CSSCT nouvellement élus, des entreprises de + de 300 salariés.

PRE-REQUIS

Avoir suivi le module Formation Initial.

METHODES...

Active, expérientielle, interactive, travail de sous-groupes...

MODALITES...

Formation en présentielle, Intra ou Inter.

ACCESSIBILITE PSH...



L'accès aux personnes en situation de handicap est étudié au cas par cas, nous consulter.

SUPPORTS...

Clé USB.

DUREE...

5 jours.

COUT ET DATES...

Prix 200€HT/j. En fonction du nombre de participants, nous consulter.



Fiche Formation CSE CSSCT / SSCT +300 RENOUELEMENT

L'INTENTION PÉDAGOGIQUE

Au travers la progression pédagogique que nous présentons dans ce document, notre intention pédagogique est de doter les élus des outils leur permettant de.

Mettre en œuvre leurs acquis tant d'un point de vue « technique » que « relationnel », au service du fonctionnement de l'instance représentative du personnel qu'est le CSE ou la CSSCT en matière de Santé de Sécurité et de Conditions de Travail. ».

LES OBJECTIFS

Etre capable de :

- Procéder à l'analyse des risques professionnels...
- Contribuer notamment à faciliter l'accès des femmes à tous les emplois...
- Susciter toute initiative utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes...

LE PROGRAMME À FINALISER AVEC LES ÉLUS

- Règles générales.
- La prévention des risques professionnels
 - L'analyse des risques professionnels, DUERP
- Attributions et outils.
 - Inspection
 - Enquête
 - Arbre des causes
- Fonctionnement.
 - Moyens
 - Réunions
 - PV
- Synthèse, plan d'action.

L'EVALUATION

Evaluation des connaissances acquises sous forme de QCM.

« Prendre les élus du personnel avec leur déjà-là, dans le but de les accompagner dans leurs missions. »



Tel : 0621203257

Courriel : langrydidier@gmail.com